

BAC PROFESSIONNEL MÉTIERS DE LA MODE ET DU VÊTEMENT



Public concerné : Élèves issus de la 2nde professionnelle Métiers de la Mode et du Vêtement et de CAP de la spécialité

Les compétences-clés

- Responsabilité
- Autonomie
- Patience
- Participation au fonctionnement d'une équipe

Les Métiers

Le titulaire du BAC Professionnel intervient au niveau :

- De la conception de modèles en collaboration avec un technicien supérieur « modéliste »
- De l'industrialisation du produit
- La coupe sur système informatisé
- La production polyvalente
- Le contrôle qualité en production locale

Dans le cadre d'une production locale et après une expérience acquise en milieu professionnel, il peut se voir confier la coordination des activités de lancement, de mise en production et du suivi des productions : il est un agent technique d'atelier. L'organisation des postes, la préparation, l'assemblage, le montage, la finition et le suivi de la production et le contrôle qualité font partie de son travail.

Les poursuites d'études

- BTS Métiers de la Mode-Vêtement
- BTS Design de Mode
- FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)



L'examen

Contrôle en cours de Formation (CCF) dont un projet de 120h et épreuves ponctuelles.



Témoignages



Une belle aventure que ces 6 belles années passées au Lycée Jules LESVEN. Des beaux projets qui m'ont permis de me perfectionner, des professeurs toujours derrière moi. Grâce à tout cela, j'ai trouvé ma voie professionnelle, celle de Modéliste. Un métiers que j'exerce avec PASSION.

Estelle possède plusieurs diplômes des Métiers de la Mode : BEP, BAC PRO, BTS et une licence. Elle est actuellement Modéliste de Costume de prestige et uniforme dans l'entreprise BALSAN.

Après avoir obtenu mon Bac Pro Métiers de la Mode Vêtement en 2012 au Lycée Jules LESVEN incluant différents stages dans les ateliers de création, j'ai voulu compléter mes connaissances en réalisant un BTS Design de Mode, Textile et Environnement en 2014 tout en travaillant à côté sur les ferries de la Britany Ferries à Roscoff. Après plusieurs candidatures infructueuses j'ai passé



une mention complémentaire Métiers du Luxe en 2015. Toujours à la recherche d'un emploi, je me suis lancée et j'ai décidé, accompagnée par la chambre des Métiers de Morlaix, de créer mon entreprise. En avril 2016 est née « **M2 ARTISANT COUTURIER** » et **ma marque de vêtement M2**. Je suis sous le statut d'auto entrepreneur pour en faciliter sa gestion. Les débuts n'ont pas été faciles mais avec passion, persévérance et ténacité, je me suis fait une clientèle. Aujourd'hui, c'est plus facile car je suis reconnue mais je ne compte pas les heures.

Mon souhait est d'avoir une clientèle satisfaite et être très fière de mon travail. Je transmets ma passion de la couture en assurant des cours à des personnes de tout âge et désire avancer toujours plus loin dans le professionnalisme. Marion

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (P. F. M. P.)

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante et obligatoire de la formation.

Elles impliquent un rapport particulier avec l'entreprise. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée ; l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle. Elles sont des occasions privilégiées et constituent un facteur déterminant d'insertion.

18 semaines en milieu professionnel :

↳ **6 semaines (en 2nde)**

↳ **12 semaines (cursus 1ère et terminale)**



Lycée Jules Lesven
34 rue Jules Lesven
29200 BREST - ☎02 98 43 56 00
lycee-jules-lesven.org

Valerie.le-bec@ac-rennes.fr

